

1. Objet et domaine d'application

Cette fiche d'instruction décrit les modalités d'identification des patients et des prélèvements par les préleveurs internes et externes. En cas de défaut d'identification du patient et/ou des prélèvements, le laboratoire prend les mesures décrites dans l'instruction [« IT-MU0-007 « Critères d'acceptation et de refus des échantillons » »](#).

2. Définition(s) et abréviation(s)

Sans objet.

3. Identitovigilance

- 1- Impliquer le patient et son entourage dans la vérification de l'identité et faire systématiquement confirmer les informations d'identité par des questions ouvertes.
- 2- Les traits stricts d'identité obligatoires sont : Nom de naissance, Premier prénom de naissance, Date de naissance, Lieu de naissance et Sexe.
- 3- Les seules pièces justificatives de l'identité sont : le passeport, la carte nationale d'identité, l'extrait d'acte de naissance ou livret de famille pour un mineur sans titre d'identité (+ titre d'identité d'un parent), le titre permanent de séjour
- 4- Les documents de couverture sociale (carte vitale, attestation de sécurité sociale, carte mutuelle...) ne sont pas des documents officiels et ne peuvent en aucun cas à eux seuls, servir à vérifier l'identité.

4. Prélèvements effectués hors laboratoire

Dans tous les cas, les dispositions d'identitovigilance doivent être respectées afin de garantir l'exactitude des traits d'identité inscrits sur la fiche de suivi médical :

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Sexe• Date de naissance• Nom de naissance | <ul style="list-style-type: none">• Premier prénom de naissance• Liste des prénoms de naissance• Lieu de naissance |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

L'identification des échantillons primaires, de l'ordonnance et de la fiche de suivi médical est réalisée par le préleveur au moment du prélèvement.

Ne jamais étiqueter le matériel de prélèvement avant d'avoir effectué le prélèvement.

Les prélèvements peuvent être identifiés de 3 manières selon ce dont dispose le préleveur :

LBM Canarelli Colonna Fernandez

Identification des patients et des prélèvements par le préleveur – IT-MU0-005-07

Cas n°1	Cas n°2	Cas n°3
Patient disposant de sa fiche de suivi médical personnelle avec étiquettes pré-identifiées	Patient ne disposant pas de fiche de suivi médical personnelle avec étiquettes pré-identifiées	
	Le préleveur dispose de bande d'étiquette à numéro unique (Attention 1 bande pour 1 seul patient)	Le préleveur ne dispose pas de bande à numéro unique
Rectifier si besoin les informations sur la fiche de suivi médical	Remplir une fiche de suivi médical ou le document correspondant pour les établissements de santé	
<u>Étiquettes utilisées</u> : étiquettes pré-identifiées de la fiche de suivi médical personnelle	<u>Étiquettes utilisées</u> : Étiquettes à numéro unique ou Étiquettes spécifiques des établissements de santé	-
<u>Mettre une étiquette</u> : - sur chaque prélèvement - sur l'ordonnance	<u>Mettre une étiquette ou les renseignements</u> : - sur chaque prélèvement - sur l'ordonnance - sur la fiche de suivi médical complétée	Renseigner de façon manuscrite les échantillons : au minimum nom de naissance, 1 ^{er} prénom de naissance, date de naissance
Regrouper les prélèvements, l'ordonnance et la fiche de suivi médical dans un conditionnement par patient. Si besoin, identifier à l'aide d'un sparadrap « URGENT »		
Modalités d'étiquetage : Coller les étiquettes en veillant à ce que le niveau de remplissage et la date de péremption du tube soient visibles.		

5. Prélèvements effectués au laboratoire

L'identification des échantillons primaires est réalisée par le préleveur au moment du prélèvement. Lors de l'accueil, à la fin de la saisie du dossier patient, une planche à étiquette est éditée automatiquement.

Les étiquettes de cette planche sont utilisées par le préleveur en salle de prélèvement pour identifier les échantillons.

Ne jamais étiqueter le matériel de prélèvement avant d'avoir effectué le prélèvement.

Les étiquettes comportent au minimum :

- Les nom, nom de naissance et 1^{er} prénom de naissance du patient
- La date de naissance
- Le sexe
- Le numéro de dossier (Lettre du site-AA-MM-JJ-chiffre du site – n°chrono)

Et le plus souvent,

- Code analyse avec code barre ou sans code barre selon les cas.

Les étiquettes sans code analyse peuvent être utilisées si besoin comme par exemple pour identifier les échantillons en l'absence d'étiquette code analyse en cas d'erreur de saisie de dossier.

Modalités d'étiquetage : Coller les étiquettes au ras du bouchon de façon à ce que le n° de dossier soit coté bouchon. Coller les étiquettes en veillant à ce que le niveau de remplissage soit visible. Il existe des cas particuliers d'étiquetage décrit dans l'instruction [« IT-MU5-002 Traitement préanalytique des échantillons biologiques : étiquetage, centrifugation et aliquotage »](#).

6. Classement et archivage

Sans objet.

Dans tous les cas, les dispositions d'identification de chaque prélèvement, décrites ci-dessous, doivent être respectées afin de fournir un lien non équivoque avec les patients sur lesquels ils sont prélevés